

Nombre de membres		
Présents 61	En exercice	Suffrages exprimés
Procuration 14	120	75

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 décembre 2019

DELIBERATION n° DEL-2019-113

Objet :
Tarif assainissement collectif 2020

Date de la convocation

05/12/2019

Date de l'affichage

L'an deux mille dix-neuf, le 11 décembre à 19H15, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées, légalement convoqué le 5 décembre 2019, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Noël VIGNEAU à la salle des fêtes de Moulis.

Présents : Nathalie AURIAC, Alain BARI, Roland BERNIE, Gaëlle BONNEAU, Frédéric BONNEL, Jean BOUSSION, Monique BOUTONNIER, Ginette BUSCA, Gérard CAMBUS, Christian CARRERE, Alain CAU, René CLASTRES, Raymond COUMES, Charles DAFFIS, Patricia DANDURAND, Etienne DEDIEU, Jean-Michel DEDIEU, Jean-Claude DEGA, Rémy DEMOIZOIN, Gilbert DE SACRAMENTO, André DESCOINS, Gérard DUPUY, Jean-Louis EYCHENNE, Jean-Paul FALGUIE, Gabriel FAURE, Jocelyne FERT, Martine FROGER, Aimé GALEY, Patrick GALY, Aline GENGE, Bernard GONDRAN, Michel ICART, Germain JOLIBERT, Patrick LAFFONT, Pierrette LAPEYRE, Denis LOURDE, Michel LOUBET, Jean-Jacques MERIC, Catherine MERIOT, Christian MESTRINIER, Alain METGE, Richard MEYNARD, Alex MIROUSE, Noëlle MORALES, Maryse PERIGAUD, Anselme POIGNANT, Alain PONS, Gérard PONS, Denis PUECH, René PUJOL, Robert ROUDIL, Alain SERVAT, Marc-Henri SEUBE, Robert THIRION, Alain TORTET, Elisabeth TOTARO, Gérard TOUGNE, Rémy TOULZA, André VIDAL, Christiane VIGNAU, Jean-Noël VIGNEAU.

Procuration : Geneviève AMARDEILH à Jean-Louis EYCHENNE, Daniel ARTAUD à Patrick LAFFONT, Monique CHARLES à Frédéric BONNEL, Armindo DA SILVA à Pierrette LAPEYRE, Sylvie DOMENC à Jean-Noël VIGNEAU, Pierre EYCHENNE à Alain METGE, Léo GARCIA à Gaëlle BONNEAU, Bernard LAMARY à Jean-Jacques MERIC, Yvon OCHANDORENA à Robert THIRION, Claude PUJOL à Ginette BUSCA, Evelyne ROLAIN-PUIGCEVER à Gérard CAMBUS, Yves SUTRA à Michel LOUBET, Christine TEQUI Alain SERVAT, Magalie BERNERE à Raymond COUMES

Excusés : Josiane BERTHOUMIEUX, Marie-Léone BLAIN, Christiane BONTE, Carole DURAN-FILLOLA, Geneviève OSMOND, Christian ROUCH, Gérald ROVIRA, Thierry TOURNE, Alain TOUZET, François VELTER, Gérard DUBUC,

Absents : Henri ANDRIEU, Simon BAVARD, Nejma BEUSTE, Annie ALZIEU, Alain BOURGEON, Laurent BOUTET, Emmanuel CECILE, Michèle COLIN, Nadège COMBET, Eric COUZINET, Jean-Claude DEDIEU, Jean DOUSSAIN, Jean-Marc DURAN, Claude GESLIN, Oscar GIROTTO, Lucien GRANIER, Yvan GROS, Georges HISPA, Alain LEVI, Aline LONG TORRELL, Jeanine MERIC, François MURILLO, Elisabeth ORTET, Francis PUJOL, Fatima RAFAI, Jacques RENOUD, Francis RESPAUD, Thierry RESPAUD, Gilles

Secrétaire de séance : Denis PUECH

Le Président expose à l'assemblée qu'il est souhaitable de maintenir les mêmes tarifs en 2020 qu'en 2019, hormis les taxes et redevances que doit facturer puis reverser la communauté de communes.

Il est donc proposé les 5 tarifs suivants : 1/ Pour les communes :

ALOS	GAJAN	MONTGAUCH
BAGERT	LACAVE	MONTJOIE
BARJAC	LACOURT	MOULIS
BEDEILLE	LASSERRE	PRAT BX
BETCHAT	LESCURE	RIMONT
BETHMALE	LORP SENT	RIVERENERT
CAUMONT	MAUV PRAT	ST GIRONS
CAZAVET	MAUV STE CROIX	ST LIZIER
CERIZOLS	MERCENAC	STE CROIX
CLERMONT	MERIGON	SOUEIX
CONTRAZY	MONTARDIT	TAURIGNAN CASTET
ENCOURTIECH	MONTEGUT	TAURIGNAN VIEUX
EYCHEIL	MONTESQUIEU	TOURTOUSE
FABAS		

Il est proposé

- **Abonnement annuel : 68 € HT**
- **Eau consommée, le m3 : 1,45 € HT/m3**
- **Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) 5 €/m2 de plancher**
- **La PFAC « assimilés domestiques » est calculée selon les modalités suivantes :**
 - **0 à 20 Equivalents usagers : 360€ par Equivalent usager (EU)**
 - **20 à 100 Equivalents usagers : 300€ par EU**
 - **Supérieur à 100 Equivalents usagers : 200€ par EU.**

2/ Pour la commune d'ANTRAS :

Il est proposé

- **Eau consommée, le m3 : 0.40 €HT**

3/ Pour la commune de CESCAU :

Il est proposé

- **Abonnement annuel : 85 € HT**
- **Eau consommée, le m3 : 0.75 € HT/m3**

4/ Pour la commune de MASSAT :

Il est proposé

- **Abonnement annuel : 60 € HT**
- **Eau consommée, le m3 : 0.92 € HT/m3**

5/ Pour la commune de SENTEIN :

Il est proposé

- **Abonnement annuel : 36 € HT**
- **Eau consommée, le m3 : 0.51 € HT/m3**

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- **d'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2020, la tarification présentée ci-dessus :**
- **Précise que les diverses taxes s'ajouteront à ce tarif qui sera appliqué sur tous les recouvrements à compter du 1^{er} janvier 2020.**

ADOPTÉ :

Votes pour :	75
Vote contre :	0
Abstention :	0

Le Président,

Jean-Noël VIGNEAU


Pour extrait conforme au registre des délibérations.
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus